

## **Propres parts de capital, présentation sous l'angle du droit comptable et fiscal**

EXPERTsuisse et l'Administration fédérale des contributions (AFC) ont trouvé une solution pour une présentation de propres parts du capital sous l'angle du droit comptable et fiscal, conforme au droit. René Buchmann et Markus R. Neuhaus commentent la solution proposée dans leur [article](#) dans l'EXPERT FOCUS. Les [Q&A Nouveau droit comptable](#) ont été actualisées dans ce sens et selon le complément à la Circulaire n° 29a de l'AFC.